



Anne-Laure Spitsas, directrice de l'association Actifs

Née en 2009 du regroupement des associations Project et du Cefca, Actifs œuvre pour l'intégration professionnelle des personnes présentant des déficiences intellectuelles en misant sur la formation continue et un suivi individualisé. Entretien avec sa directrice, Anne-Laure Spitsas.

Comment s'organise votre action?

Nous accueillons des adultes au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité, soit dans le cadre de notre centre de formation continue, soit à travers notre service de placement professionnel. Celui-ci n'est envisagé que lorsqu'il se révèle pertinent pour les deux parties. Nous collaborons étroitement avec les entreprises partenaires pour définir les activités correspondant à leurs besoins, ainsi qu'aux compétences et à la motivation de nos bénéficiaires. Nous proposons ainsi un accompagnement sur mesure.

Combien de personnes bénéficient de vos services?

A la rentrée de septembre, le centre de formation continue totalisait 165 participants. Le programme 2012-2013 propose 30 cours différents, tels que des cours d'informatique, de gymnastique ou encore de création artistique. Quant au service de placement professionnel, il comptabilise 44 usagers.

La FSASD fait partie des entreprises avec lesquelles vous avez développé un partenariat?

Oui, absolument. Depuis 2004, la FSASD accueille Adeline Tasserq. Comme toutes les personnes placées en entreprise, Adeline a commencé par effectuer un stage avant d'entamer une formation. A la suite d'une 1^{ère} évaluation, sa formation a été repensée afin de mieux correspondre à ses capacités. Aujourd'hui, Adeline est aide de bureau. Elle travaille majoritairement sur ordinateur et fournit une aide au classement, à la gestion, à l'établissement et à la diffusion de documents. A son arrivée à la fondation, Adeline était rattachée au service communication. Depuis le début de cette année, elle dépend du service archives&documentation et continue de collaborer avec les achats&stocks.

Quel suivi demande un placement professionnel?

L'association assure un soutien à ses bénéficiaires durant toute la durée de

leur parcours professionnel. Des évaluations régulières permettent d'analyser les objectifs fixés et, si nécessaire, de trouver des solutions à l'apparition éventuelle de difficultés. Dans le cas d'Adeline, par exemple, je suis intervenue à la FSASD pour une sensibilisation aux modes de comportements favorisant une bonne collaboration. Au sein de la FSASD, elle a pour référente la documentaliste Johanna Müller. Elle est également suivie par Sylvie Grass d'Actifs. Nous avons pour but d'autonomiser au maximum nos bénéficiaires. En plus des bilans évaluatifs, ces derniers procèdent à des auto-évaluations les aidant à mieux se situer dans l'entreprise.

Qu'avez-vous appris en travaillant avec des personnes handicapées?

Lorsqu'on croit en elles, qu'on les écoute, les encadre, les accompagne sur le chemin de l'autonomie, on reçoit énormément en retour. La reconnaissance professionnelle apporte un réel épanouissement aux personnes handicapées. Pour une entreprise, accueillir un tel collaborateur agit comme une sorte de liant au sein des équipes, c'est un élément formateur et fondateur. Au final, cette approche globale permet de grandir tous ensemble. ■

Entretien Sylvie Chevalier-Biderbost

Plus d'infos sur www.actifs-ge.ch